



Webinaire de présentation du 22 janvier 2026



INTRODUCTION

Pourquoi cette présentation ?

Mieux faire connaitre le dispositif « Projets jeunes de l'Ain »

Vous accompagner dans la mobilisation du dispositif

Echanger autour des enjeux de l'accompagnement des projets jeunes (pour les jeunes, pour votre structure, pour votre équipe et pour votre territoire)

Diversité des inscrits



Qui sommes-nous ?

Laure Frascotti – Caf

Nathalie Boyer – MSA

Nathalie Hervé Ancelin - SDJES *Excusée*

Témoignage Sébastien LABRY - FOL

Supports à retrouver plus tard

Question à poser,
espace message ou
main levée

Enregistrement
du webinaire

ORDRE DU JOUR

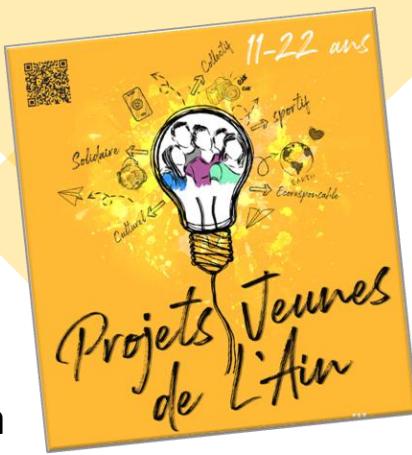
- 1. Finalités, éligibilité et attendus du dispositif**
- 2. Projets jeunes de l'Ain : mode d'emploi**
- 3. Quelques conseils pour la démarche d'accompagnement**
- 4. Zoom sur les Juniors Associations par Sébastien Labry**
- 5. Partage d'expérience d'accompagnement de Projets jeunes**



1. Finalités, éligibilité et attendus du dispositif

Les finalités du dispositif:

- Favoriser l'engagement des jeunes dans les projets, la participation à la vie locale, la responsabilisation, l'organisation collective des jeunes
 - Encourager les initiatives créatrices de lien social dans les domaines culturel, sportif, solidaire, solidarité internationale, scientifique ...
 - Agrémenter ou faciliter la vie en milieu rural ou urbain des jeunes et/ou des autres habitants du territoire visé par les jeunes sur le département de l'Ain.
 - Développer les compétences des jeunes (méthodologie de projet, communication, autonomie, confiance en soi...)
- « Projets jeunes de l'Ain » est un outil à la disposition des jeunes et de leurs animateurs pour soutenir l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage de projets.



1. Finalités, éligibilité et attendus du dispositif

Pour être éligible, il faut que le projet :

- Soit porté par des jeunes habitants dans l'Ain
- Soit construit sur la base de leur participation, et à leur initiative
- Ait un impact local et/ou que les actions soient d'utilité sociale, **visent l'intérêt général**
- permette de travailler en partenariat,
- soit suivi d'effets ou de prolongements (évaluation, mise en avant par photo, vidéos...)



Les partenaires du dispositif financent les projets qui relèvent des critères propres à chacune des Institutions :

- **Caf de l'Ain : de 11 à 17 ans révolus**, seul ou en groupe peu importe son lieu de vie (**rural, urbain**)
- **Msa Ain-Rhône : de 11 à 22 ans révolus**, groupe d'au moins 3 jeunes et dans commune de – de 6 000 habitants

1. Finalités, éligibilité et attendus du dispositif

Les attendus du dispositif (pour les institutions) :

Le ou les jeunes **porteurs de projet** font l'expérience d'une démarche projet citoyenne.

Cela implique:

- que les jeunes porteurs du projet ne seront pas les seuls bénéficiaires du projet
- que la manière dont le jeune ou le groupe s'organise pour monter le projet est tout aussi importante que le projet en lui-même (il n'y a pas d'obligation de résultat mais de moyens)
- que le projet devra être envisagé avec des partenaires et ouvert sur le territoire (rencontre avec les élus locaux, ...)
- que le jeune ou le groupe devra attester de son engagement dans le projet (actions d'auto-financement, prise de contact avec les partenaires ou prestataires,.....)



1. Finalités, éligibilité et attendus du dispositif

Les attendus du dispositif (pour les jeunes) :

Etre informés : sur le dispositif et les possibilités de soutien aux projets de jeunes

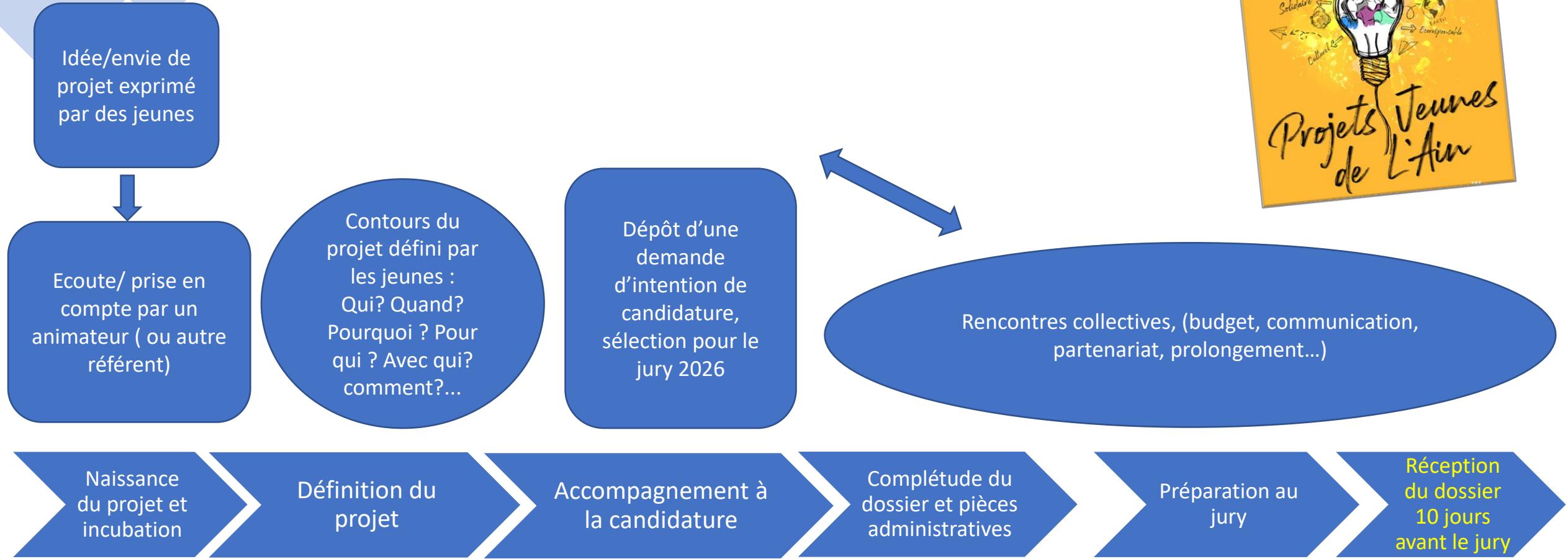
Etre conseillés : orientation vers des partenaires ressources, mise en lien,

Etre financés : subvention allouée au projet par le jury

Etre valorisés : possibilité d'être retenu pour concourir à l'appel à projets jeunes national de la CCMSA ou de la Cnaf.



2. Projets jeunes de l'Ain: mode d'emploi



2. Projets jeunes de l'Ain: mode d'emploi



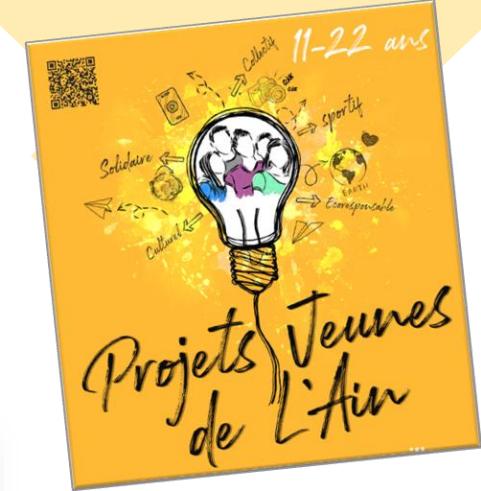
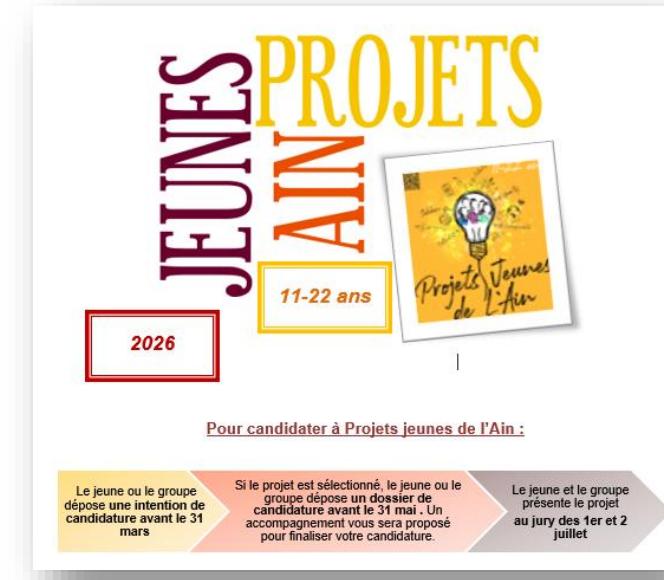
Les échéances



Naissance du projet	Incubation	Dépôt de l'intention de candidature	Retour sur la sélection du projet	Préparation du dossier: 2 rencontres collectives	Réception du dossier final et complet	Passage en jury	Réponse du jury	Réalisation et transmission du bilan du projet jeune
Selon les jeunes et leurs projets	Avant le 31 mars 2026	07 avril 2026	Fin avril, et fin mai 2026		au maximum 31 mai 2026	1^{er} et 2 juillet 2026	Le lendemain du passage	Maximum 3 mois après la réalisation de l'action

2. Projets jeunes de l'Ain: mode d'emploi

La fiche d'intention de candidature à transmettre avant le 31/03/26



2. Projets jeunes de l'Ain: mode d'emploi

Le passage devant le jury

Les jeunes doivent présenter leur projet de manière collective et représentative du groupe : préparation du support, au moins deux jeunes présents lors du jury, répartition de la parole entre les jeunes...

L'animateur accompagne le groupe sur les lieux du jury mais n'est pas présent au moment de la présentation

**Le jury 2026 se tiendra le
mercredi 01 juillet jeudi
02 juillet après-midi**

Concrètement :

- 10/15 mn de présentation du projet par les jeunes
- 10/15 mn de questions et échanges avec le jury,

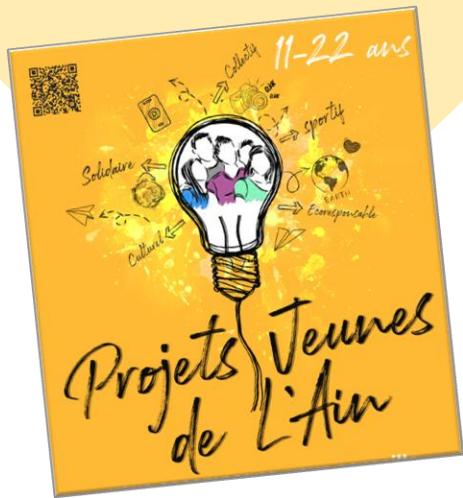
Support libre et créatif : scénlettes, power Point, photos, vidéos...



3. Quelques conseils pour la démarche d'accompagnement

- **Etre ni trop proche, ni trop loin des jeunes** (l'animateur aide à la structuration du projet, entretient la motivation, valorise les jeunes et permet la prise de conscience des compétences)
- **Réfléchir à la relation aux parents** pour valoriser l'engagement/autonomie des jeunes
- **Accompagner les jeunes sur le financement de leur projet** (co-financement obligatoire) :
importance de construire avec les partenaires locaux, obligation de réaliser des actions d'autofinancement (valorisation du projet et du travail des jeunes sur le territoire)
- **Soigner le prolongement de l'action**, pour faire rayonner le projet dans la structure et sur le territoire (on valorise les jeunes porteurs de projet et on peut donner envie à d'autres)
- **Faire preuve de patience** pour respecter le rythme nécessaire à la maturité des groupes
- **Veiller au respect des échéances** pour déposer une candidature (dates et contacts préalables indispensables)

Un temps d'échange visio avec les accompagnateurs des projets qui seront sélectionnés sera proposé le Jeudi 23 avril 2026



C'est un projet de jeune, pas un projet d'animateur ni un projet de structure.

Valoriser les projets des jeunes au niveau national



Concours organisé par la CCMSA visant à valoriser des projets portés par des jeunes de 11 à 22 ans et soutenus en 2026 par les MSA.

1 projet sera proposé par MSA.

Différentes thématiques possibles :

- Agriculture et alimentation,
- Culture, sport et loisirs,
- Economie sociale et solidaire,
- Environnement et développement durable,
- Inclusion des personnes fragiles,
- Lutte contre les violences et les discriminations,
- Prévention en santé.



Le projet candidat sera sélectionné par la MSA qui transmettra son dossier à la CCMSA en mars 2027. En avril 2027, un jury national désignera **14 projets lauréats**.

En mai 2027, les projets primés seront invités à une cérémonie de remise des prix à Paris.

Les lauréats sont répartis en 2 catégories: les 11-17 ans et les 18-22 ans. Le jury décerne également des prix « Coup de cœur » aux projets ayant particulièrement attiré son attention.

Un prix spécial « Agriculture et alimentation» est également attribué par le jury national pour valoriser les projets de jeunes sur cette thématique.



Le coup de pouce
aux projets des JEUNES !

Concours organisé par la CNAF visant à valoriser des projets portés par des jeunes de 12 à 17 ans et également ceux portés par les 18- 25 ans soutenus via les FPT par les Caf.

→ 1 projet par catégorie d'âge peut être proposé par Caf volontaire.

Différentes thématiques possibles :

- **Animation locale** (dynamisation d'un territoire, renforcement du lien social...)
- **développement durable, solidarité et Inclusion** : lutte contre les violences/discriminations, inclusion des personnes fragiles)
- **Culture et sports,**

Les projets portant une dimension numérique, inclusive et/ou intergénérationnelle seront davantage appréciés

La candidature (dossier + support créatif réalisé par les jeunes) se fera préalablement auprès de la Caf pour transmission à la CnaF en octobre/novembre. En décembre, **15 projets seront présélectionnés**.

Au printemps 2027 les projets primés en 2026 seront invités à monter à Paris présenter leur projet devant le jury national (+ remise trophées, chèques cadeaux...)

Les projets récompensés seront mis à l'honneur via les plateformes et supports de communication de la CnaF (Monenfant.fr, Caf.fr, réseaux sociaux...)



4. Focus sur la rencontre des Projets jeunes de l'Ain

par Sébastien LABRY

RENCONTRE DES PROJETS JEUNES DE L'AIN

Vous avez entre 11 et 18 ans ? Vous avez réalisé un projet ou souhaitez en mettre en œuvre ?

Venez rencontrer et échanger avec d'autres jeunes

Toutes les infos

Vendredi 24 octobre 2025
De 9h30 à 16h00

Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4 allée des Brotteaux
01000 Bourg-en-bresse

Inscription par mail à educationligue01@gmail.com

Partenaires : Réseau National des Juniors Associations, Fédération AIN, la ligue de l'enseignement, Ville de Bourg-en-Bresse, Centre Ressources, MSA, CAF de l'Ain, MSA, Santé Famille Retraite Services, Ville de Bourg-en-Bresse, Centre Ressources, CAF de l'Ain, MSA, Santé Famille Retraite Services.



4. Focus sur les Juniors Associations

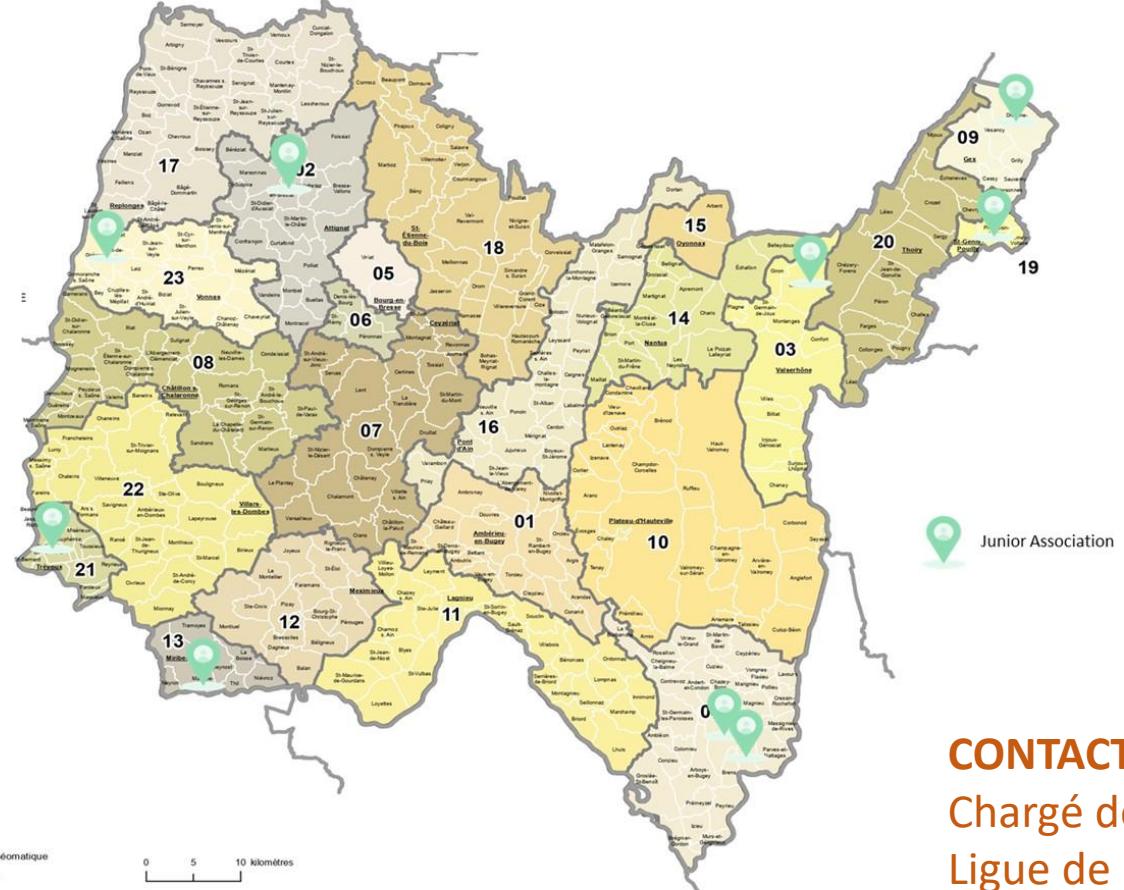
- Avoir entre 11 et 18 ans
- Être au minimum 2
- Une démarche d'habilitation en ligne <https://juniorassociation.org/>
- Une habilitation annuelle renouvelable chaque année
- Une assurance dans votre déclaration
- Ouvrir et gérer un compte bancaire au **crédit coopératif**
- Un accompagnement par le référent départemental
- Tous les domaines de création (Musique, sports, solidarité, voyage, création d'évènements, mangas...)



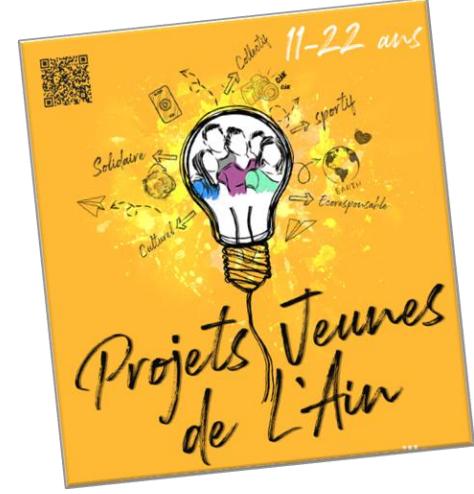
4. Focus sur les juniors associations par Sébastien LABRY



Implantations sur le département



CONTACT : Sébastien LABRY 07.78.41.72.64
Chargé de missions Education Jeunesse Citoyenneté
Ligue de l'Enseignement - FOL 01
servicecivique@fol01.org
educationligue01@gmail.com



5. Temps d'échanges

et

Partage d'expériences/ projets si
vous le souhaitez



2. Projets jeunes de l'Ain: mode d'emploi

Les contacts

Caisse d'allocations familiales de l'Ain – CAF de l'Ain

Laure FRASCOTTI

07 76 11 62 25

laure.frascotti@caf01.caf.fr

Mutualité sociale agricole Ain / Rhône – MSA Ain / Rhône

Nathalie BOYER

06 71 12 86 06

boyer.nathalie@ain-rhone.msa.fr

Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports

Nathalie Hervé Ancelin

07 85 04 17 15

nathalie.herve-ancelin@ac-lyon.fr



A venir dans vos boîtes mail :

- PPt de présentation de ce jour
- Formulaire d'intention de candidature à retourner au plus tard 31/03/26